

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE FOY SAINT SULPICE

SEANCE DU 19 JUIN 2026

Del2026-06-31

Date de la convocation : 9 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres excusés : 1
Nombre de membres absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur M. MIOMANDRE Mickaël, Maire.

PRESENTS : MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - TRICAUD M. – THIVOLET D. – BACHELLERIE J-F. - COUTURIER C. - JURINE T. – REBOUX A. – DE OLIVEIRA F. – RICO S. – REY M. – GAUDIN S. - ARTHAUD V. – PÉPIN L.

ABSENT EXCUSE : Madame Paulette MOREL (a donné procuration à Mme Christine COUTURIER)

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Gilles PONVIANNE

OBJET : Demande de subvention Club de l'Amitié :

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention reçue de l'association du Club de l'Amitié du 3^{ème} Âge.

Après délibération, le Conseil Municipal, à 14 voix POUR et 1 voix CONTRE :

- Décide d'octroyer une subvention d'un montant de 100 € au Club de l'Amitié du 3^{ème} Âge.

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 19 juin 2026

Le Maire
Mickaël MIOMANDRE



Le secrétaire de séance,
Gilles PONVIANNE



111

Certifiée exécutoire par sa transmission en Préfecture le 22/06/26